

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES  
9 FÉVRIER 2022, 19 h**

Procès-verbal de la 1<sup>re</sup> assemblée régulière de l'année 2022 du conseil d'administration du conseil de quartier Duberger – Les Saules, tenue le mercredi 9 février 2022, à 19 h, par visioconférence.

**Rencontre en visioconférence**

<https://villequebec.zoom.us/j/81613372671>

Numéro de réunion : 816 1337 2671

Par téléphone : 1-855-703-8985 (numéro gratuit)

**SONT PRÉSENTS :**

Mme Dominique Tremblay	Administratrice
Mme Valérie Harton	Administratrice
Mme Maryse Beaulieu	Administratrice
M. Patrice Côté	Administrateur
M. Hervé Landri Fondja	Administrateur
M. Mahmoud Mohanna	Administrateur
Mme Véronique Dallaire	Conseillère municipale, district des Saules – Les Méandres

**SONT ABSENTS :**

Mme Alicia Despins	Conseillère municipale, district de Vanier – Duberger
--------------------	---

**IL Y A DONC QUORUM**

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

Mme Alexandra Mauger	Conseillère en consultations publiques
----------------------	--

Outre les noms énumérés ci-dessus, aucune autre personne n'est présente.

**ORDRE DU JOUR DE LA 1<sup>re</sup> ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE 2022**  
**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU**  
**CONSEIL DE QUARTIER DUBERGER – LES SAULES**

- 22-01-1. Ouverture de l'assemblée
- 22-01-2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 22-01-3. Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2021
- 22-01-4. Période des conseillères municipales
- 22-01-5. Questions et commentaires du public et des administrateurs
- 22-01-6. Suivi au procès-verbal
  - Sécurité routière et école Jean XXIII
- 22-01-7. Fonctionnement du conseil de quartier
  - Correspondance
  - Assemblée générale annuelle
    - Présidence d'élections
    - Date de l'assemblée générale annuelle
    - Contenu de l'invitation
  - Rémunération de la secrétaire de rédaction
  - Paiement secrétariat de rédaction
  - Production de la déclaration annuelle – mise à jour au Registre des entreprises
  - Budget et état des revenus et dépenses
  - Assemblée spéciale du 28 février 2022
- 22-01-8. Divers
- 22-01-9. Levée de l'assemblée

**22-01-1 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Mme Dominique Tremblay constate le quorum à 19 h 02 et ouvre l'assemblée.

**22-01-2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de M. Hervé Landri Fondja dûment appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**22-01-3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 8 DÉCEMBRE 2021**

Sur une proposition de M. Hervé Landri Fondja dûment appuyée par Mme Dominique Tremblay, il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal du 8 décembre 2021 tel que présenté.

**ADOPTÉE**

**22-01-4 PÉRIODE DES CONSEILLÈRES MUNICIPALES**

Mme Véronique Dallaire informe l'assemblée que Mme Alicia Despins est absente ce soir.

Mme Dallaire souligne que les rénovations du 3110 Masson, ancienne salle de quilles convertie en ressource intermédiaire, sont débutées. Elle indique que puisque de nouvelles places ont été octroyées par le CIUSSS, des aires communes seront transformées en chambres afin de pouvoir accueillir quelques personnes de plus. Il n'y a pas de changement sur le plan initial du bâtiment, mais plutôt dans la configuration interne.

D'autre part, Mme Dallaire mentionne que compte tenu des prochains allègements concernant les mesures sanitaires, elle a bien hâte de pouvoir rencontrer les membres du conseil en présentiel. Cependant, Mme Alexandra Mauger précise que des vérifications devront être faites concernant l'exigence du passeport vaccinal. Des informations seront communiquées ultérieurement à ce sujet.

**22-01-5 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC ET DES ADMINISTRATEURS ADRESSÉS AU CONSEIL DE QUARTIER**

Aucune question n'est adressée au conseil de quartier.

22-01-6

## SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

### ■ Sécurité routière et école Jean XXIII

Mme Alexandra Mauger souligne qu'il est nécessaire d'adopter une résolution pour que Mme Maryse Beaulieu soit la porteuse officielle du dossier en vue de la rencontre éventuelle avec le service des transports.

ATTENDU QUE le conseil de quartier souhaite supporter le conseil d'établissement de l'école Jean XXIII dans sa démarche;

ATTENDU QUE la demande du conseil de quartier est de tenir une rencontre de travail, de jour sur semaine, avec un représentant du service des transports afin que le conseil de quartier puisse présenter ses conclusions, de concert avec le conseil d'établissement de l'école Jean XXIII;

### **RÉSOLUTION 22-CA-01**

Sur une proposition de M. Hervé Landri Fondja dûment appuyée par Mme Valérie Harton, il est résolu unanimement de déléguer Mme Maryse Beaulieu à titre de représentante du conseil de quartier pour rencontrer le service des transports, et ce, avec la participation des deux représentantes du conseil d'établissement de l'école Jean XXIII.

**ADOPTÉE**

22-01-7

## FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

### ■ Correspondance

Une annexe contenant les activités de participation publique ayant eu lieu dans Duberger-Les Saules en 2021 a été transmise par courriel et pourra être intégrée au rapport annuel.

### ■ Assemblée générale annuelle

– PRÉSIDENTE D'ÉLECTIONS

### **RÉSOLUTION 22-CA-02**

Sur une proposition de Mme Dominique Tremblay dûment appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est résolu unanimement de nommer Alexandra Mauger à titre de présidente d'élections lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

**ADOPTÉE**

– DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Le 13 avril 2022 était la date déjà prévue au calendrier pour la tenue de l'assemblée générale annuelle.

**RÉSOLUTION 22-CA-03**

Sur une proposition de Mme Dominique Tremblay dûment appuyée par Mme Valérie Harton, il est résolu unanimement de fixer la date de l'assemblée générale annuelle au 13 avril 2022.

**ADOPTÉE**

– CONTENU DE L'INVITATION

Mme Alexandra Mauger indique que l'invitation de la prochaine assemblée générale annuelle sera transmise d'ici quelques semaines à toutes les portes du quartier. Elle souligne que si les membres du conseil souhaitent ajouter une mention spéciale à l'invitation afin d'attirer les gens, ils ont jusqu'au 11 février prochain pour ce faire.

Des discussions s'ensuivent pour trouver des idées. L'option de présenter des organismes communautaires du quartier apparaît intéressante pour donner le goût à d'autres personnes de venir à l'assemblée générale annuelle et de se joindre au conseil de quartier. De telles présentations seraient également intéressantes dans le cadre des assemblées régulières du conseil. Il est suggéré de communiquer par téléphone avec certains organismes pour en discuter avec eux.

M. Hervé Landri Fondja se propose pour communiquer avec la Table de concertation de Duberger – Les Saules pour les inviter à venir assister à la prochaine assemblée générale annuelle.

Puisque la date butoir pour décider d'ajouter un encadré personnalisé à l'invitation est rapide, il est décidé de ne rien ajouter pour l'instant.

■ **Rémunération de la secrétaire de rédaction**

Comme à chaque début d'année, le tarif de secrétaire de rédaction doit être révisé. Mme Julie Godin indique que le tarif actuel lui convient. Après discussion, les membres du conseil décident de conserver le même tarif, soit 85 \$ pour les deux premières heures et 20 \$ l'heure pour les heures suivantes.

**RÉSOLUTION 22-CA-04**

Sur une proposition de M. Hervé Landri Fondja dûment appuyée par Mme Valérie Harton, il est résolu unanimement de conserver le tarif actuel pour le paiement de la secrétaire de rédaction.

**ADOPTÉE**

- **Paiement secrétariat de rédaction**

Les membres du conseil conviennent que malgré le fait que la séance du conseil du 12 janvier 2022 a été écourtée étant donné qu'il n'y avait pas quorum, la secrétaire de rédaction était tout de même présente et qu'elle avait réservé sa soirée à cet effet. Il est donc convenu de lui accorder le tarif régulier de 85 \$.

**RÉSOLUTION 22-CA-05**

Sur une proposition de M. Hervé Landri Fondja dûment appuyée par M. Mahmoud Mohanna, il est résolu unanimement d'octroyer la somme de 85 \$ à Julie Godin pour la séance du 12 janvier 2022.

**ADOPTÉE**

De plus, étant donné que la séance de ce soir ne dépassera pas deux heures, il est convenu de payer le tarif de 85 \$ à la secrétaire de rédaction.

**RÉSOLUTION 22-CA-06**

Sur une proposition de Mme Valérie Harton dûment appuyée par Mme Maryse Beaulieu, il est résolu unanimement d'octroyer la somme de 85 \$ à Julie Godin pour la séance de ce jour.

**ADOPTÉE**

- **Production de la déclaration annuelle – mise à jour au Registre des entreprises**

Mme Dominique Tremblay confirme qu'elle va s'occuper d'effectuer la mise à jour.

- **Budget et état des revenus et dépenses**

M. Patrice Côté n'a pas accès présentement aux détails du compte bancaire, mais il confirme qu'il a reçu le chèque d'environ 700 \$ pour la présente année et qu'il a été déposé. Des sommes sont donc disponibles pour des projets éventuels.

M. Côté devra compléter l'état des revenus et dépenses prochainement afin de que celui-ci puisse être inclus dans le rapport annuel du conseil de quartier.

■ **Assemblée spéciale du 28 février 2022**

Mme Alexandra Mauger présente l'ordre du jour qui a été préparé pour cette assemblée spéciale, laquelle concernera le cheminement scolaire de trois écoles primaires. Des discussions ont lieu concernant le déroulement de la séance. À noter que plus de 1400 invitations ont été transmises.

**22-01-8      DIVERS**

M. Hervé Landri Fondja souhaite informer les membres du conseil qu'il quittera son poste d'administrateur à la fin de son mandat en avril 2022. Mme Dominique Tremblay en profite pour le remercier de son implication depuis 4 ans.

**22-01-9      LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Sur une proposition de Mme Valérie Harton dûment appuyée par M. Hervé Landri Fondja, il est résolu unanimement de procéder à la levée de l'assemblée.

**Levée de la réunion à 20h05.**